



Commune d'Ecublens/VD

Bureau électoral

# Election du Syndic

## Législature 2021-2026

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste du parti « **Ecublens forum d'opinions libres** », comprenant le nom d'un candidat, a été déposée au Greffe municipal dans les délais légaux, soit le mardi 6 avril 2021, à 12 h ;
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

### PROCLAME

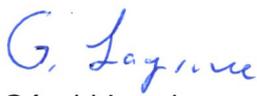
**Monsieur Christian MAEDER**, né le 25 janvier 1959, originaire de Lausanne (VD), domicilié au chemin des Crêts 36B à Ecublens/VD, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2021-2026.

En application de l'arrêté de convocation du 7 octobre 2020 du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 25 avril 2021, pour l'élection du Syndic.

\* \* \*

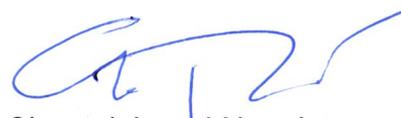
Pour le Bureau électoral :

Le Président :

  
Gérald Lagrive



La Secrétaire :

  
Chantal Junod Napoletano